



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 14 décembre 2011 à 11 h 30

Centre récréatif de Rivière-des-Prairies
7650, boulevard Maurice-Duplessis

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction du bureau d'arrondissement

Ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 décembre 2011.

10.02 Ordre du jour

CA Direction du bureau d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 décembre 2011.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction des travaux publics - 1110443018

Autorisation, dans le cadre du Programme TD Ma rue, mes arbres 2012, de déposer une demande de soutien financier de 15 000 \$; engagement de l'arrondissement à fournir une quote-part du budget d'une valeur maximale de 40 000 \$; de mandater le Directeur d'arrondissement à signer, pour et au nom de l'arrondissement, tous les documents relatifs à ce programme, et autorisation d'une contribution financière de 20 000 \$ à la SODEC, dont 5 000 \$ pour le fonds de verdissement et 15 000 \$ pour leur participation au projet et ce, pour l'année 2011 ainsi que l'autorisation d'un virement de crédit à cette fin.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des travaux publics - 1110493018

Autorisation d'une dépense de 143 414,07 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'un système d'arroseuse de rue sur un module multimode 10 roues fourni par la Ville et octroi d'un contrat, pour ce faire, à Certiflo inc., conformément à l'appel d'offres numéro 11-11872 (1 soumissionnaire).

30.03 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1114153006

Autorisation pour la signature d'une entente avec Les Constructions Fédérales inc., pour les travaux d'infrastructures de la phase 7 du projet résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies dans le secteur de Rivière-des-Prairies.

District(s) : La Pointe-aux-Prairies

40 – Réglementation

40.01 Règlement – Adoption et modification du PTI

CA Direction des travaux publics - 1110443015

Adoption du règlement numéro RCA11-E077 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 105 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement ou de réaménagement de parcs, d'amélioration des installations sportives extérieures et d'aires de jeu » et modification du PTI de façon à transférer un montant de 1 050 000 \$ du projet 30058 : *Campus René-Masson*, un montant de 400 000 \$ du projet 55731 : *Programme de réfection routière*, et un montant de 850 000 \$ du projet 68019 : *Programme de remplacement de véhicules* aux projets 32019 : *Programme d'aménagement de parcs* pour un montant de 550 000 \$ et 34019 : *Programme d'amélioration des installations sportives extérieures* pour un montant de 1 750 000 \$.

40.02 Règlement – Adoption

CA Direction des travaux publics - 1110443017

Adoption du règlement numéro RCA11-E078 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ pour la réalisation de travaux de mise en valeur du Vieux–Pointe-aux-Trembles ».

District(s) : Pointe-aux-Trembles

40.03 Règlement – Adoption

CA Direction des travaux publics - 1110493016

Adoption du règlement d'emprunt RCA11-E079 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 600 000 \$ pour des travaux de réfection routière ».

40.04 Règlement – Adoption

CA Direction des travaux publics - 1110493015

Adoption du règlement d'emprunt RCA11-E080 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 150 000 \$ pour l'acquisition de véhicules municipaux dans le cadre du programme de remplacement de véhicules ».

40.05 Règlement – Adoption

CA Direction des services administratifs - 1114230012

Adoption du règlement d'emprunt RCA11-E081 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 25 000 \$ pour l'acquisition de matériel informatique ».

40.06 Règlement – Adoption

CA Direction des services administratifs - 1111502007

Adoption du règlement d'emprunt RCA11-E082 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 25 000 \$ pour la réalisation de travaux dans le cadre du programme de protection des bâtiments ».

40.07 Règlement – Adoption

CA Direction des services administratifs - 1111502008

Adoption du règlement d'emprunt RCA11-E083 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 3 100 000 \$ pour la réalisation de la maison du citoyen ».

40.08 Règlement – Adoption et modification du PTI

CA Direction des travaux publics - 1112726008

Adoption du règlement d'emprunt RCA11-E084 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour le Programme de réaménagement de rues » et modification du PTI de façon à transférer un montant de 300 000 \$ du projet 66519 : *Programme de protection des bâtiments* au projet 55892 : *Programme de réaménagement de rues*.

40.09 Règlement – Adoption

CA Direction des travaux publics - 1114939013

Adoption du règlement numéro RCA11-30045 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M. c. C-4.1) à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ».

70 – Autres sujets

70.01 Dépôt de résolution de conseil d'arrondissement

CA Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1111652004

Désignation du directeur de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, à titre de répondant et mandataire pour une demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) - Municipalité amie des aînés (MADA) sous-volet 2.1 - Projets à incidences urbaines ou régionales. Autorisation de déposer deux projets. Engagement de l'arrondissement à défrayer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

70.02 Levée de la séance

CA Direction du bureau d'arrondissement

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 16

Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0